

## La CGT SPIP Somme soutient Mylène et dénonce l'atteinte insupportable aux libertés fondamentales, notamment la liberté syndicale

Le ministère de la Justice, pourtant garant des libertés fondamentales, s'acharne contre Mylène et maintient son passage le **13 décembre 2016** devant le Conseil de discipline.

A l'initiative de la **CGT SPIP Somme**, les personnels de l'antenne d'Amiens syndiqués et non syndiqués, ont décidé d'évoquer la situation de Mylène Palisse, conseillère d'insertion et de probation et élue CGT, qui risque jusqu'à la **révocation** pour s'être exprimée dans la presse à titre syndical dans un article intitulé « Cochez la case djihadiste ».

A l'unanimité des présents, il a été décidé de se joindre au **rassemblement** de soutien prévu devant la DAP.

**RASSEMBLEMENT**  
**MARDI 13 DÉCEMBRE**  
**10H-14H** 35, RUE DE LA GARE  
- 75019 PARIS  
SITE OLYMPE DE GOUGES MILLÉNAIRE 3  
**(T) ROSA PARKS**

